

Image not found or type unknown



Pas de Visite médicale, arrêt maladie, dde de démission de l'employ

Par **mariebof35**, le **11/09/2015** à **10:59**

Bonjour, rn rn Je suis secrétaire embauchée en CDI depuis le 7 avril 2015. Mes patrons critiquent constamment mon travail (depuis la fin de période d'essai). Je n'ai pas effectué de visite médicale préalable à l'embauche (malgré mes demandent orales). J'en suis à mon deuxième arrêt de travail pour souffrance au travail. rn En l'informant de mon deuxième arrêt de 15 jours, ma responsable m'a laissé un message téléphonique en modifiant mes horaires de travail et me suggère de démissionner si je ne suis pas contente. rn Je précise que pendant ma période d'essai, nous étions d'accord pour modifier les horaires (je termine à 17 h 30, au lieu de 18 h) car ça me faisait terminer trop tard par rapport à ma vie de famille. Et que si cela ne lui convenait pas je ne restais pas dans l'entreprise. Nous avons signé un avenant le 1er septembre. rn Je lui ai envoyé une demande de rupture conventionnelle. rn Si elle refuse qu'elles sont les recours? rn Vous imaginez bien qu'y retourner me paraît compliqué... rn Merci pour votre aide.